



DECLARATION CFE CGC

CCE extraordinaire du 15 novembre 2018

La CFE CGC souhaite que soient menés en cette instance les débats nécessaires à l'appréciation par les salariés de la notion de « Développement » dans le Projet de réorganisation, dont les orientations stratégiques et décisions opérationnelles vont définir notre prochain comportement sur les marchés du nouvel écosystème de la formation professionnelle.

A cette fin, la CFE CGC demande :

- que soient communiquées au plus vite les projets de fiches des nouveaux postes, dont nous vous dressons une liste non exhaustive que vous saurez compléter : Responsable ou Coordinateur de formation, Responsable Gestion et Services, Assistant formation, Responsable d'Accompagnement des Parcours, Référent de parcours, Conseiller formation, Responsable marketing digital, Responsable Programmes sport... Nous sommes preneurs d'une transmission au fil de l'eau, en fonction de leur réalisation.
- que soient présentées les distinctions entre les emplois, les postes et les lettres de mission pour ce qui est nouveau dans le projet de modèle organisationnel. Ainsi, à valeur d'exemple, le référent de parcours constitue-t-il un emploi, un poste, ou bien s'agit-il d'une mission attachée à un emploi existant ?
- que soit présentée la politique de commercialisation de l'offre en 2019, sur la base des dispositifs de financement, de la typologie des clients, et du calibrage des produits.
- que soit présentée la stratégie commerciale pour les formations dites courtes (politique tarifaire nationale ou régionale, intéressement des équipes commerciales...)
- que soit expliquée la stratégie numérique dans le cadre de la prochaine monétisation du CPF (calibrage des produits en fonction de cette monétisation, plateforme de vente en ligne, intégration dans l'application promise par le gouvernement comme une « super » application mobile pour identifier une formation, ses taux de succès, ses débouchés, s'inscrire et payer en ligne !)
- que soit expliqué comment l'Afpa se prépare à l'évaluation que les individus pourront voir sur l'application mobile du gouvernement, ou pourraient voir sur notre site web (taux de succès, taux de satisfaction, taux d'accès à l'emploi)
- que soit expliquées enfin les missions des Directions du Siège et sous-direction, afin de pouvoir nous permettre d'apprécier mieux encore la portée de la transformation annoncée.

Comme vous pouvez le constater, il y a suffisamment matière à échanger, pour ouvrir le champ des débats et nous permettre de donner sens à une orientation forcément nouvelle pour l'Afpa et pour chacun d'entre nous dans cet environnement en mutation.

Les élus CFE-CGC au CCE :

Alex SOUILLET, Sonia LEBRETON, Michel FEYAERTS, Fabrice OGLIASTRO